

LA FUSILLADE DE LA RUE D'ISLY A ALGER- 26 MARS 1962 TEMOIGNAGE DE PH.BERGES

Ceci est le récit des événements dont j'ai été le témoin et aussi l'acteur , et qui se sont déroulés le 26 mars 1962 à ALGER , au Plateau des Glières et à l'entrée de la Rue d'Isly. J'ai longtemps retardé l'écriture de cette relation. Il est temps maintenant ...

Il s'agit là, sans doute, d' un des jours les plus funestes de notre Histoire. C'est surtout un jour de honte pour notre Pays. Pour moi, qui ai été élevé dans l' Honneur de la Patrie, c'est proprement l'impensable, l'inimaginable , l'in vraisemblable.

Je dois d'abord me présenter : Je m'appelle Philippe BERGES. Descendant d'une famille de militaires, je suis né à Sidi-Bel-Abbès (Département d'Oran)

Le premier de mes ancêtres arrivé en Algérie avait combattu tout jeune dans les Armées Napoléoniennes.

En 1832, il avait obtenu une concession à Teniet- El- Haad. Il n'y fit jamais fortune.

Mon Père, Officier , avait fait sa carrière dans les Tirailleurs. J'ai vécu mon enfance au milieu des Tirailleurs.

Cet épisode de ma vie aura son importance.

J'ai fait mes études secondaires à Alger, puis durant 5 années, des études supérieures à la Faculté de Droit d'Alger.

Entre temps, j'étais entré sur concours, au Gouvernement Général, comme on l'appelait à cette époque.

En juin 1959, j'ai décidé d'interrompre la préparation de mon Doctorat, pour intégrer l'Armée et faire mon devoir.

Admis comme élève officier à l'Ecole Militaire d'Infanterie de Cherchell, j'en suis sorti sous- Lieutenant en Janvier 1960.

J'ai alors choisi comme affectation ...le 21eme Tirailleurs, une unité opérationnelle basée dans la région de Relizane.

Prenant mon commandement en 1960, j'ai participé à toutes les opérations dans lesquelles mon Régiment était engagé.

J'ai commandé des formations allant de 30 à 90 hommes dans des zones particulièrement exposées.

Au cours des multiples engagements auxquels nous avons eu à faire face, mes Tirailleurs ont démontré toutes leurs qualités de combattants dans les djebels: bravoure, fidélité, respect, et surtout, une obéissance absolue aux ordres de leur Chef.

Très rarement nous avons eu à intervenir en zone urbaine, les Tirailleurs se montrant notoirement inadaptés à ce genre de situation. J'ai quitté l'Institution militaire fin 1961, pour réintégrer l'Administration.

C'est 3 mois plus tard que je devais vivre l'un des drames les plus insoutenables que j'ai eu à connaître dans mon existence. J'avais pourtant connu des moments atroces auparavant en découvrant par exemple un matin, dans un douar des dizaines de personnes : hommes, femmes, enfants, égorgées par le F.L.N. en guise de représailles.

Le 26 Mars 1962 à Alger
donne une nouvelle dimension au drame de l'Algérie.

J'en viens maintenant, au déroulé de cette journée telle que je l'ai vécue.

Je savais, naturellement, ce qui se passait à Bab El Oued depuis quelques jours, et je n'ignorais pas que devait avoir lieu ce jour là au centre Ville, une manifestation pacifique, sous forme de cortège empruntant la Rue d'Isly en direction du quartier populaire, objet d'un blocus.

J'habitais à El Biar, sur les hauteurs d'Alger, et pour me rendre à mon bureau, je garais ma voiture à proximité du Forum, rue Berthezène. Affecté dans un service relevant de la Direction de l'Agriculture, j'avais parfois à me rendre à la Maison de l'Agriculture, Boulevard Baudin. C'était le cas ce matin là. Je m'y étais rendu à pied en empruntant les escaliers du Boulevard Laferrière.

Je n'avais remarqué, à ce moment, aucune activité particulière. La présence policière était habituelle et toutes les voies libres de passage.

Ayant terminé mes travaux entre 14h15 et 14h30, je décidais de regagner le Forum.

Pour ce faire, je dois emprunter le Boulevard Baudin, puis me diriger à gauche, et remonter vers la Grande Poste.

Arrivé à hauteur du petit square des Glières, où se trouvait la statue de Jeanne d'Arc, ce que je constate me surprend beaucoup.

Tous les accès vers le Forum et la rue Charles Péguy sont solidement verrouillés par des gendarmes mobiles ou des C.R.S., et en particulier, les deux parties du Boulevard Laferrière, de part et d'autre du Monument aux Morts. Il y a là des barrières infranchissables: chevaux de frise, engins, ...

En tournant mon regard vers la droite je constate que l'entrée de la rue d'Isly est tenue par de la troupe, des militaires que je reconnais à leur tenue couleur kaki.

J'essaie d'analyser la situation, mais je n'arrive pas à comprendre ce dispositif.

Si un cortège doit se rendre en direction de Bab El Oued, il doit obligatoirement s'engager dans la Rue d'Isly. Les responsables de l'ordre public, s'ils ont l'intention de l'interdire, doivent l'empêcher de se former et de se diriger dans cette direction.

Or, c'est précisément à cet endroit que l'on place des troupes, peu formées au maintien de l'ordre. Cela m'apparaît incohérent.

J'ai, à ce moment là le sentiment d'être pris dans une nasse, un piège, comme si l'on voulait que l'on force ce barrage pour sortir de là.

Cependant, je ne sais ce qu'il en est de la manifestation.

J'ai l'impression que le plus important est déjà passé .

Il ne reste sur la Place, devant la poste, que quelques centaines de personnes: des petits groupes de toutes sortes de gens , des Jeunes, des personnes plus âgées, des hommes, des femmes ...
Aucun cortège n'est formé.

Je me dirige vers l'entrée de la Rue d'Isly pour sortir de là et me renseigner davantage.

Je découvre en me rapprochant un spectacle quelque peu surréaliste.

D'abord je remarque que ce sont des soldats en tenue de combat, coiffés du casque lourd.

Leur armement est celui d'une unité de combat d'infanterie:

M.A.T. pour les pistolets mitrailleurs, M.A.S. pour les fusils.

Mais je reconnais surtout le fusil mitrailleur : il s'agit de l'A.A.52, une arme redoutable dont nous avons été dotés il y a quelques mois en remplacement des anciens FM.

Cette arme a la particularité de tirer des bandes de cartouches .

Je vois tout de suite que l'arme est chargée , une bande est engagée.

Il est donc prêt à tirer.

Je sais que sa puissance de feu est considérable.

Mais, beaucoup plus inquiétant encore, c'est celui qui tient cette arme qui m'impressionne .

Je le vois encore : grand et maigre, le visage marqué d'une sorte de rictus. Il a l'air farouche et les yeux fous de celui qui se sait en situation d'ouvrir le feu et donc de tuer.

Cet homme se tient à côté d'un jeune officier totalement fébrile, à la limite de la panique.

La scène est complètement absurde, irréelle mais aussi potentiellement explosive .

Cet officier, dont je remarque les galons de lieutenant sur ses épaules, ne porte pas de signes distinctifs de son unité. Du moins, je ne les vois pas. Il est coiffé d'un képi recouvert d'un cache en toile kaki qui ne permet pas d'en voir les couleurs.

Il tente désespérément d'aligner ses hommes au coude à coude sur un rang, pour empêcher les gens de passer.

Je constate que les soldats sont des musulmans. Ces hommes sont mal à l'aise. Ils ne savent pas comment se comporter.

Pour passer, les gens se fauillent entre les soldats qui restent passifs et n'opposent aucune résistance.
Pendant ce temps, le lieutenant essaie vainement et inlassablement de les réaligner. Il est de plus en plus agité , affolé.

Il n'y a pourtant aucune violence manifestée de la part des civils.
Ce sont des gens paisibles.
Les soldats se laissent mollement bousculer.

En ce qui concerne l'effectif des militaires, je l'évalue à une cinquantaine d'hommes, soit probablement deux sections de combat.

La foule est peu dense. Les gens qui traversent le maigre rideau de soldats poursuivent leur chemin en ordre dispersé le long des trottoirs ou au milieu de la rue d'Isly.

Devant une telle situation, je décide de m'adresser directement au lieutenant. Il est, à ce moment, totalement dépassé par les événements.

De par mon expérience personnelle, je pense pouvoir l'aider.
Je voudrais bien comprendre aussi ce qui se passe.

.
Je me présente, je lui dis qui je suis et lui demande à quelle Unité il appartient.

Il me répond " Tirailleurs".

Je lui précise que j'étais aussi, il n'y a pas si longtemps, Officier de Tirailleurs, au 21ème, et lui pose la question:

" quelle est donc votre mission ?"

Il me répond immédiatement, angoissé, les yeux hagards:

" Ne restez pas là , j'ai l'ordre de tirer ".

Je suis surpris dans un premier temps, par ce propos qui me paraît invraisemblable. Alors, je cherche à l'interpréter .

" D'accord, mais vous connaissez le règlement, vous n'êtes pas dans les conditions d'ouverture du feu."

Il me répond en haussant la voix

" Mais puisque je vous dis que j'ai l'ordre de tirer ! ".

J'insiste :

" Mais vous savez très bien que vous ne pouvez pas exécuter un tel ordre, vous n'êtes nullement menacé. Ces gens ne sont pas armés"

Il me répète encore inlassablement:

" Mais j'ai des ordres!".

Je reviens d'une autre façon:

"votre autorité est mal informée de la situation réelle. Rendez compte!
La manifestation se termine sans incidents."

Il me répond toujours la même chose:

"Ne restez pas là, j'ai l'ordre de tirer".

Il est de plus en plus paniqué. Pendant notre conversation, il ne cesse de réaligner machinalement ses Tirailleurs. Il ne se contrôle plus.

Alors je lui dis:

"Reprenez vous, bon sang, vos hommes vous observent!

Votre attitude les inquiète".

Connaissant les Tirailleurs, je sais qu'ils sont troublés, il ne comprennent pas ce qui se passe. La moindre étincelle, le moindre claquement peuvent déclencher une catastrophe.

Les Tirailleurs ne sont pas formés pour ce genre d'exercice.

Je sais aussi qu'ils obéissent aveuglément aux ordres de leur chef.

Ce dialogue de sourds me paraît interminable.

Les gens continuent de s'infiltrer entre les Tirailleurs pour ensuite déambuler tranquillement le long de la Rue d'Isly.

Tout cela dans un silence pesant.

Je tente de le raisonner autrement:

"Vous êtes un officier de l'Armée Française,

vous n'allez tout de même pas tirer sur des gens qui vous tournent le dos, ce serait un crime!"

J'ai peur qu'il ne m'entende même plus.

Alors lassé, avant de le quitter, je lui dis:

"Ecoutez moi, reprenez votre sang froid, suivez mon conseil, vous n'avez qu'une chose à faire dans le cas présent:

rendez compte à votre autorité que vous n'êtes pas dans les conditions d'ouverture du feu!"

Je lui dis cela sur un ton très ferme. Je veux le faire réagir.

A aucun moment, je n'ai imaginé qu'il avait l'ordre de tirer de sang froid, quelque soit la situation. Pour moi, c'était inconcevable.

Je pensais qu'il faisait une erreur d'interprétation, mais que sa conscience lui interdirait d'aller jusqu'au bout.

Et pourtant! Je n'avais pas fait 20 mètres vers la gauche, j'étais à l'angle de la rue d'Isly et du Boulevard Pasteur quand j'ai entendu derrière moi la première rafale du fusil-mitrailleur...

une interminable rafale qui n'en finissait pas.

Je me souviens très précisément m'être dit à ce moment là:

"Ah, le con, il l'a fait!"

Il disait vrai, il avait bien l'ordre de tirer et il l'a exécuté.

Dans ce virage, il y avait l'Agence Havas, des voitures étaient garées le long du trottoir au début du Boulevard Pasteur. J'avais pu m'abriter entre deux voitures et je n'étais plus dans l'angle de tir.

J'avais la Rue d'Isly devant moi, et je voyais à quelques mètres, tomber les gens, les uns sur les autres, fauchés par la mitraille.

Entre temps, toutes les armes étaient entrées en action.

Je distinguais les différents tirs: les fusils qui claquaient, les pistolets-mitrailleurs en courtes rafales et ce F.M. au son si caractéristique.

Cela ne s'arrêtait pas, interminablement...

Sur ma droite, non loin de moi, un homme que je ne pouvais voir, criait inlassablement:

" halte au feu mon Lieutenant ! Halte au feu ! "

...Vainement .

Je ne sais au bout de combien de temps les tirs ont cessés.

Cela m'a paru une éternité !

Face à moi, de l'autre côté de la rue, il y avait un magasin de lingerie féminines. Il avait la particularité d'avoir une entrée en retrait par rapport au trottoir et deux vitrines de part et d'autre.

Les gens avaient cherché à s'abriter dans cette sorte de couloir.

Ce n'était, à la fin, qu'un amoncellement de corps sans vie.

J'étais effaré...

Je venais d'assister à un véritable massacre d'innocents, de personnes qui n'ont même pas vu la mort venir.

Un silence écrasant a succédé au vacarme assourdissant des armes.

Un silence cotonneux...

Frappé de stupeur je croyais vivre l'Enfer, un cauchemar !!!

En constatant l'étendue du carnage j'étais effondré.

J'ai erré quelques temps au milieu des corps.

Des blessés gémissaient.

Parfois, quelqu'un tentait de se relever.

J'essayais d'aider sans trop savoir que faire.

Il y avait peu de survivants, mais je ne saurais évaluer le nombre de morts car en me déplaçant je découvrais que les tirs avaient été dirigés non seulement en direction de la rue d'Isly, mais également de l'autre côté vers l'esplanade et la Grande Poste.

Là aussi beaucoup de victimes étaient au sol.

Et puis les secours sont arrivés.

Des ambulances, des camions de l'Armée.

Les morts et les blessés ont été chargés sans trop de ménagements et assez rapidement me semble-il.

Je n'ai pas regardé l'heure, même le temps n'avait plus de sens.

J'ai pensé que je n'avais plus rien à faire là, et qu'il fallait que je remonte à El- Biar rassurer mon épouse sûrement inquiète.

Ces souvenirs, je les ai revécus mille fois depuis tout ce temps.
Les événements se déroulent sous mes yeux comme s'ils avaient lieu à l'instant.
Ils resteront gravés à tout jamais dans ma mémoire.

Bien sûr, j'y ai beaucoup réfléchi depuis.
Rentré en France, j'ai fait, par la suite, carrière dans le corps préfectoral. J'ai occupé des postes difficiles .
Il m'est parfois arrivé d'avoir à faire face à des situations de caractère insurrectionnel, pouvant mettre des vies en jeu.
Et je me pose toujours les mêmes questions:
" Comment peut-on donner un tel ordre dans de telles conditions?
Et comment peut-on l'exécuter? "
Durant longtemps ma conscience m'interdisait toute réponse.
Et pourtant, cet ordre a bien été donné à différents échelons, et ce lieutenant, un Officier de l'Armée Française, l'a bien exécuté.
Car, il me disait vrai quand il m'affirmait
" J'ai l'ordre de tirer "
et combien de fois me l'a-t-il répété?
Mais alors, qui? Quelle autorité supérieure?
Qui a un tel pouvoir dans un Etat de Droit?
En outre, quel Etat-Major peut élaborer un tel stratagème?
Un traquenard aussi machiavélique?
Car c'était bien un piège qui était tendu. Tout était, j'en suis sûr maintenant, soigneusement préparé. Cela ne s'improvise pas.
Ce massacre, car il s'agissait bien de cela, était parfaitement voulu, organisé et réalisé.

Dans n'importe quel régime politique, cela s'appelle une forfaiture.

Ce genre de crime se juge tôt ou tard devant l'Histoire.

Il y a une mise au point que je voudrais faire.
Il s'agit d'un bruit qui a couru, une rumeur selon laquelle l'Armée n'aurait fait que riposter à des tirs dont elle aurait été préalablement l'objet.
Je tiens à démentir catégoriquement cette allégation.
Aucun tir n'a précédé l'ouverture du feu par les militaires et la première rafale vient bien du fusil-mitrailleur: l'A.A. 52.
Je suis formel sur ce point. Je n'étais qu'à quelques mètres de là au moment où le feu s'est déclenché.
De plus, un grand silence régnait à cet instant.
Au surplus, je n'ai vu aucun militaire blessé ou tué sur les lieux à aucun moment.

Pour se résumer, et jusqu'à preuve du contraire je reste sur les faits bruts que j'ai vécus :
L'ordre d'organiser cette fusillade a bien été donné.

Cet ordre ne peut émaner que des plus Hautes Autorités de l'Etat.
Le Lieutenant qui commandait le détachement ne pouvait ignorer qu'il allait commettre un massacre et il a obéi.

Enfin, il y a pour moi, un sujet qui me tient particulièrement à cœur et qui vient ajouter une touche supplémentaire à l'ignominie de cet événement. Puisque c'est bien l'Armée qui devait tirer sur la foule, pourquoi, parmi les Corps de Troupe, avoir choisi une Unité de Tirailleurs ?

Pourquoi c'est à ces Soldats que l'on a confié cette basse besogne?
On peut penser que c'est en raison de leur obéissance absolue aux ordres de leur chef.

Mais c'est précisément cette obéissance liée à leur fidélité qui a fait l'Honneur et la gloire de ces Unités tout au long de notre Histoire.

Ils se sont distingués, ils se sont sacrifiés sur tous les Champs de Bataille. Ils ont contribué à la Libération de la France en 1945.

Avait-on le droit de souiller ce Passé?

Avait-on le droit de salir l'Honneur de ces dernières Troupes restées fidèles à la France?

Pourquoi cette ultime trahison?

On a là, ajouté l'abject à l'ignoble pour faire bonne mesure.

Ce Pouvoir n'aura reculé devant rien.

Après la date fatidique du 19 mars,
le 26 Mars à Alger devait constituer le premier signe tangible de l'abandon des français d'Algérie et de tous ceux qui entendaient rester fidèles à la France sur cette Terre.

Cela signifiait qu'à compter de cette date, les Armes de l'Armée Française n'étaient plus dirigées contre le F.L.N., mais contre les tenants de L'Algérie Française.

Tout le reste n'a été que la suite logique de ce qui précède.

On a délibérément laissé massacrer les Européens à Oran, le 5 juillet 1962, l'Armée, aux ordres du Général Katz, se refusant à intervenir au moment où se déroulait un véritable génocide.

On a trahi les Harkis ces supplétifs fidèles à la France.

On les a désarmés, livrés aux bourreaux pour être torturés, égorgés, exterminés.

Abandon, trahison...forfaiture...

130 ans d' Histoire rayés d'un trait de plume.

Une Histoire dont nous avons tout lieu d'être fiers,
car c'est l'Histoire d'un Pays, celui de nos Ancêtres .
C'est l'Histoire d'un Pays qui n'existait pas et que nous avons construit!

On pourra toujours essayer de tricher avec l'Histoire,
on ne peut nier la Vérité.

Justice devra être rendue et sera rendue...un jour ou l'autre!
Il le faut, pour honorer la Mémoire de ceux qui sont tombés
injustement ce jour là .

Fait à FREJUS , le 10 Mars 2019

Philippe BERGES

Président du Cercle Algérianiste de Fréjus – Saint- Raphaël
Ancien Haut-Fonctionnaire de L'Etat
Officier honoraire
Officier de l'Ordre National du Mérite
Officier des Palmes Académiques
Chevalier des Arts et des Lettres
Croix de la Valeur Militaire
Croix du Combattant Volontaire
Croix du Combattant
Médaille de Reconnaissance de la Nation

**N.B. Il est bien évident que je suis prêt à déposer sous serment
devant toute Instance, de tous Ordres: Judiciaire, Parlementaire
... et de caractère National ou International.**